

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 25 (1937)
Heft: 105: Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne

Artikel: Le discours d'installation de Vinet à l'académie de Lausanne
Autor: Chamorel, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DISCOURS D'INSTALLATION DE VINET A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

(1^{er} NOVEMBRE 1837)

Le mercredi 1^{er} novembre 1837, Alexandre Vinet était installé dans la chaire de théologie pratique de l'Académie de Lausanne.

Cet événement, considérable à tant d'égards, ne pouvait rester dans l'ombre, au cours d'une année féconde en centenaires. Le Conseil actuel de la Faculté de théologie a pris l'initiative d'une commémoration qu'il lui revenait de célébrer. Il m'a confié la tâche d'évoquer un grand souvenir et, spécialement, de faire revivre le discours par lequel Alexandre Vinet prit contact avec le Conseil d'Etat, le Conseil de l'Instruction publique, l'Académie, les régents et instituteurs du Collège académique, les étudiants et le public.

L'honneur qui m'échoit tient au seul fait que je suis titulaire de la chaire si noblement illustrée il y a cent ans. Si cette position, par rapport à ma personne, m'a souvent paru singulière, dans tous les sens que ce qualificatif peut suggérer, jamais elle ne l'a été plus que dans ce jour et à cette heure, où je sens que d'autres hommes, par leurs travaux et par leurs traditions, auraient été plus dignes de la tâche qui m'est dévolue. Je ne puis me réclamer que de l'immense respect, qu'avec vous tous je porte à la mémoire d'un grand ministre de la Vérité, et de la reconnaissance d'une action restée si vigoureuse et si bénie que ce centenaire sonne un peu comme un anachronisme.

* * *

Le discours d'installation de Vinet fut précédé, selon l'usage, de deux autres discours, le premier d'Auguste Jaquet, président du Conseil d'Etat, le second de J.-J. Porchat, recteur de l'Académie.

Nous y reviendrons plus tard, comme à l'introduction et à la péroraison de celui de Vinet, dans les quelques observations dont nous accompagnerons l'analyse qui nous a été demandée ⁽¹⁾. Au moment d'entreprendre cette dernière, nous ne cacherons pas notre embarras. On peut, en quelques lignes, tracer le plan du discours de Vinet. Mais la matière qu'il expose est, comme toujours, extraordinairement travaillée, je veux dire pétrie comme une pâte qu'il ne lâche que tournée et retournée à fond. Nous avons éprouvé, une fois de plus, l'impression laissée par ses *Discours* : Vinet épuise les sujets qu'il traite. Ce qui touche par quelque bout à sa pensée, il l'aperçoit, il le relève, et celle-ci s'enrichit et s'éclaire de tout ce qu'elle entraîne dans sa marche patiente et sûre.

Le sujet du discours d'installation de Vinet est *la prédication*. Celle-ci n'est pas seulement un art gouverné par certains principes formels qu'il importe de connaître et d'observer, elle est encore, elle est surtout une action, une « œuvre chrétienne » et, comme telle, dépend du temps et du lieu où elle est pratiquée. Car chaque époque a ses caractères agissant sur les individus jusqu'à modifier leur vie intérieure. Comment la prédication, qui est un fait public, échapperait-elle à cette action « surtout dans un pays où la religion est une des affaires, et en quelque sorte une des propriétés de l'Etat ? »

Quel que soit le mystère de son origine, « la religion, dans l'homme, devient humaine... Inaltérable en elle-même, la religion voit s'altérer plus ou moins, dans l'atmosphère des passions humaines, ses institutions et ses caractères ; un peu de la poussière de ce monde s'attache à ses pieds augustes ; en un mot, tout ce qui vient de la religion, tout ce qui se rattache à la religion, et la prédication surtout, qui en est la représentation la plus vive, reçoit inévitablement l'empreinte des temps et celle des lieux » (p. 131 s.).

Vinet remarque en outre que, si toute époque a ses caractères, toutes ne sont pas marquées d'un fait puissant dont les effets s'imposent au point de recevoir « de tous une appellation populaire. Une telle empreinte », ajoute-t-il, « ne manque pas à notre époque ; et le fait qui la caractérise, entre plusieurs, est celui qu'on est convenu d'appeler le *mouvement religieux* ». Non pas qu'il s'agisse d'une « évolution spontanée de la religion même... Un fait religieux n'est pas la religion. Consommé par l'intermédiaire des hommes, c'est un

(1) Les références des citations sont faites à la réédition du *Discours* par PH. BRIDEL dans le volume de *Philosophie religieuse*, p. 129-169.

fait humain... d'une nature mixte, où se font sentir à la fois la présence de l'idée divine et l'influence de la nature humaine » (p. 132).

Donc, dans le pays, un mouvement religieux est attesté « par les plaintes des uns, par les bénédictions des autres ». « Et », déclare Vinet, « comme nous sommes de ceux qui le bénissent, la question que nous avons posée se traduit naturellement en celle-ci : Qu'est-ce que la prédication a reçu du mouvement religieux et que peut-elle lui donner à son tour ? » (p. 133).

Vinet aborde ici l'analyse du mouvement religieux, la partie la plus délicate et, pour nous, la plus captivante de son exposé. De ce mouvement, il se défend d'en rechercher la date, d'en retracer l'histoire, d'en déterminer la nature, d'en conjecturer l'avenir. Mais, comme « par ses éléments les plus essentiels, le mouvement religieux a influé sur la prédication, ces éléments doivent être constatés et nommés ».

Les personnes entrées dans le mouvement religieux lui ont donné « un nom qui renferme tout un jugement : pour elles, ce mouvement est un *réveil* ». Vinet entre pleinement dans leur sens. Il définit le Réveil « un effort du christianisme vers sa source, vers une compréhension plus ample du système évangélique, vers une application plus rigoureuse et plus étendue des principes chrétiens à la vie humaine » (p. 133).

Qu'on l'entende bien toutefois, il ne s'agit point ici de nouveauté. Cette dernière remarque nous vaut deux pages magnifiques sur la continuité de la vie chrétienne dans le monde. Ces pages, les voici :

« Jésus-Christ a promis à son Eglise d'être avec elle jusqu'à la fin du monde ; or Jésus-Christ n'est point divisé ; la vérité qui est lui-même et par laquelle seule il reste avec nous, cette vérité est une et indissoluble ; aucun de ses éléments essentiels ne peut périr ; toute vérité sans laquelle la vérité serait incomplète, persiste sans interruption ; et l'on est sûr de la retrouver, virtuellement du moins, partout où l'on rencontre la vie. Les formules peuvent faillir, les noms disparaître ; et alors sans doute on est fondé à croire que l'idée s'est obscurcie ; or l'idée n'a pu s'obscurcir que parce que le sentiment, ou la foi, a souffert ; tel est l'ordre des faits en pareille matière. Néanmoins, partout où vous reconnaissez la vie, la vérité n'est pas loin ; partout aussi où une partie de la vérité est franchement avouée et cordialement professée, les autres, bien que recouvertes de silence et d'ombre, et peut-être même repoussées en apparence, résident secrètement dans l'âme à côté des autres éléments de vérité dont elles sont inséparables.

Si Jésus-Christ peut être divisé dans la théorie, c'est-à-dire dans les formules et les mots, qui sont hors de l'homme, il ne peut l'être dans le sentiment, qui est l'homme même. Si donc la vie a toujours coulé dans l'Eglise, ou à larges flots ou à minces filets, il y a eu dans un sens continuité de vérité aussi bien que continuité de vie ; une tradition sans lacune lie, à travers les ténèbres, les époques les plus éloignées et les plus différentes ; celles même qu'on appelle de *réveil* sont, à cet égard, les filles des époques antérieures ; les forts sont la postérité des forts ; la vie a jailli de la vie ; et quoique, sans doute, le souverain Maître puisse à toute heure rendre le néant fécond, l'histoire témoigne qu'il a toujours employé ce qui *était* au profit de ce qui *devait* naître, qu'il a voulu que les hommes reçussent la vérité, à la fois de Dieu et de leurs pères, que toute génération fût redevable à la précédente, et qu'aucune, absolument, ne pût renier son aînée.»

« Il y a plus encore », continue Vinet, « à mesure qu'une époque a été plus embarrassée de sophismes, plus dépeuplée de croyants, ceux qui, alors, entretenant la flamme de la vie, ont par là-même protesté pour la vérité, ceux-là, eussent-ils oublié une part des doctrines du salut, en eussent-ils méconnu les relations mutuelles et indispensables, se fussent-ils même, dans leur prévention, déclarés contre l'aurore de ce nouveau jour qu'ils béniront dans l'éternité, ceux-là, pour entretenir le lumignon fumant, pour continuer la sainte tradition des siècles, pour ménager un point de départ à la génération prochaine, ont eu besoin de plus de courage, et tout d'abord de plus de foi, qu'il n'en faudra peut-être à leurs successeurs. Si la vérité s'hérite, il n'est pas moins vrai que le courage s'emprunte et se communique ; environné d'une nuée de témoins, appuyé par mille sympathies, on est aisément sincère et fort ; mais il n'est pas bon à l'homme d'être seul ; on ne peut vivre seul d'aucune sorte de vie supérieure ; et, en un certain sens, on ne peut croire seul ; si Jésus-Christ a connu cette solitude, s'il est sorti de ce monde sans avoir goûté les douceurs de la communion spirituelle, et si rien n'a fléchi en lui, ni la confiance, ni l'amour, c'est qu'en toute façon il était l'Unique. Quelque chose pourtant rappelle de loin cet inimitable modèle, c'est la vie de ses serviteurs dans les temps de défection et d'infidélité ; malheur à nous, si nous ne la respectons pas, et si quelques erreurs spéculatives, encore qu'elles aient pu être graves dans leur principe et dans leurs conséquences, pouvaient empêcher nos hommages d'aller à ces vaillants et humbles continuateurs du témoignage perpétuel ! » (p. 134-136).

Après quoi Vinet ouvre une parenthèse pour rendre hommage à l'Eglise vaudoise et pour relever les grâces qui ne lui ont point été retirées. La page est connue, j'en rappelle quelques passages :

« Plus heureux, messieurs, que ne l'ont été d'autres peuples, nous n'avons vu, chez nous, la vérité désavouée ni dans ses documents, ni dans ses parties essentielles, ni dans l'exactitude de son expression. Les monuments de la foi des pères sont demeurés sacrés pour les enfants ; et, dans notre histoire théologique, les exemples ne manquent pas d'une explicite acceptation de cet héritage, en des confessions essentiellement identiques à celles qui relevèrent, il y a trois siècles, l'étendard de l'Evangile éternel. Au moins pouvons-nous dire que, dans notre Eglise, Jésus-Christ n'a jamais été ni enveloppé du linceul de l'oubli, ni dérisoirement revêtu du manteau de Socrate ; que son saint nom, jamais blasphémé, a toujours été parmi nous adoré et béni ; que jeunes encore, nos oreilles furent accoutumées et nos bouches exercées à la louange de Jésus, et que nous, en particulier, ses messagers, nous entendîmes souvent une voix respectable nous recommander l'amour du Christ-Médiateur, comme la première condition et l'unique force du ministère évangélique. Héritiers eux-mêmes de témoins plus anciens, les Réal, les Curtat, et d'autres encore, nous ont légué des convictions et des exemples ; et s'ils ne furent pas, en leurs jours, le centre d'un mouvement pareil à celui qu'il nous est donné de voir, c'est que Dieu a ses temps et ses desseins, dont il s'est réservé la connaissance » (p. 136).

Nous avons lu et relu le discours de Vinet et nous restons surpris devant le fait que, de ces trois pages par nous intégralement citées, la dernière seule ait retenu l'attention de Cart et de Rambert, dans les analyses pourtant étendues que l'historien et le biographe nous ont données. Plus rapprochés que nous ne le sommes des événements qui furent l'occasion du discours, Cart et Rambert se sont hâtés, pour ainsi dire, vers la description du Réveil. Les considérations si profondes que nous citions tout à l'heure semblent n'avoir été pour eux qu'un hors-d'œuvre ; la cause du Réveil était entendue, la cause du Réveil selon Vinet. Ils n'ont pas vu — c'est du moins notre sentiment — l'extrême importance que devaient avoir, aux yeux de Vinet et pour l'ensemble de son jugement sur le Réveil, les graves réflexions où s'explique une attitude qui ne fut pas toujours identique à elle-même et qui n'avait changé que sous le double aiguillon des événements et d'une consécration sans réserve. Jusqu'en 1823, Vinet avait eu plus que

de l'indifférence à l'égard d'un mouvement qu'il dénonçait comme « un curieux mélange d'humilité et d'orgueil ». Puis, révolté devant les violences faites à la liberté, il s'était dressé contre le gouvernement, prenant figure, et sans doute bien malgré lui, de parangon du Réveil, dont il voyait mieux que quiconque les aspects insuffisants et même condamnables. A notre avis, Astié exagère lorsqu'à propos de cette seconde période, il déclare Vinet « séduit, fasciné par le Réveil »⁽¹⁾. Il est vrai que, théologien passionné, Astié vise ici la théologie du Réveil plus que Vinet lui-même : Vinet, qui n'était pas théologien au sens technique du terme, et qui s'est toujours défendu de l'être, croyait que les prédicateurs du Réveil — c'est Astié qui parle et ici je crois qu'il dit vrai — se bornaient « à rééditer ni plus ni moins la vérité évangélique qui sauve, telle qu'elle est sortie brûlante et simple de la bouche même de Jésus et des apôtres, sans y avoir adjoint le moindre commentaire humain ».

Vinet « fasciné par le Réveil » ? Non ; mais Vinet compromis, volontairement, délibérément, dans un mouvement discuté et dressant dans le pays des factions ennemies. Certes, je ne pense pas que la masse du peuple ait clairement aperçu la gravité du problème posé par les faits. Pour cette masse, il y avait des aspirations, des sympathies ou des antipathies le plus souvent irraisonnées, beaucoup d'agacement devant les airs supérieurs ou les singularités de nombre de « réveillés » ; il y avait encore, ici et là, des occasions de bagarre ; mais, comme aujourd'hui et, certainement, bien plus qu'aujourd'hui, l'élite seule comprenait ou croyait comprendre, et l'élite, surtout, était divisée et irritée.

Pour être limité, le conflit n'en était ni moins ardent ni, à certains égards, moins redoutable. Nous avons dit que nous reviendrions à l'introduction du discours de Vinet, nous y revenons. Comment n'être pas frappé de l'insistance de Vinet à s'adresser « au public », à « comparaître devant le public », « à faire honneur à ceux qui l'ont imposé au public » et à lui dire, à ce « public », dans quel esprit une grave mission sera remplie ? Il semble bien que le sujet du discours ait été attendu, commandé même par les circonstances ; et que, plus encore que la prédication et le Réveil, ce soit le Réveil tout court qui ait été le premier souci du professeur et de ses auditeurs. Par delà ces derniers, tous plus ou moins gagnés, Vinet parle au public et pense à la

(1) ASTIÉ, art. Vinet, dans l'*Encyclopédie* de Lichtenberger, t. XII, p. 1070.

cause que, bon gré mal gré, il représente et doit défendre. Peu importe qu'à partir de cette date, 1837, il se soit peu à peu détaché non pas tant d'une cause que de la théologie de cette cause dont il a mesuré l'insuffisance et même le danger. « Beaucoup de résultats », écrira-t-il bientôt, « parmi les plus vantés, ont dû être, à l'épreuve, reconnus pour artificiels ; beaucoup de valeurs pour illusives ; beaucoup de conversions pour des évolutions de l'homme naturel ; enfin, ce qu'on prenait pour de la vie n'a trop souvent laissé au fond du creuset qu'une certaine ferveur de dialectique, une manie de conséquence, un esprit de parti imprégné d'ascétisme ; en un mot il s'est vérifié que plusieurs, même parmi les ignorants (car les ignorants ont été contraints au dogmatisme), que plusieurs n'étaient chrétiens qu'au même titre et dans le même sens qu'on est platonicien ou stagyrite ».

Reconnaissons-le : dans les pages du discours d'installation que nous avons citées, Vinet a plaidé, et admirablement plaidé, pour un mouvement passionnément discuté, en fournissant à ce mouvement une base psychologique et historique d'une incontestable grandeur et d'une poignante vérité. Il ne semble pas que les intéressés s'en soient souciés le moins du monde ; Vinet donne au Réveil ses lettres de noblesse et les tenants du Réveil ont tout l'air de croire que le Réveil peut s'en passer. Nous ne partagerons ni cette erreur, ni cette ingratitude. En rattachant le Réveil à la vie de l'Eglise, en nous contraignant à le reconnaître à sa place dans le fleuve spirituel qui coule à travers les âges, Vinet en a rehaussé la valeur et, tout en l'allégeant d'exagérations naïves, l'a exalté en le ramenant à sa juste mesure.

Revenons à l'analyse du discours : Un mouvement de réforme et de rénovation s'est donc imposé à l'attention de tous. « La foi pâlie a rallumé son flambeau... la croyance, tombée à l'état d'affaire collective et pour ainsi dire sociale, est redevenue personnelle, et par là-même vivante... Le christianisme a développé ses doctrines en œuvres... il a forcé la société à compter avec lui » (p. 137).

Où donc ce fait a-t-il puisé sa force ? — Dans quelques « parties de doctrine » qu'il a sorties de l'ombre. Il a relevé « un côté tombé du triangle mystérieux par lequel le christianisme est l'exacte image de Dieu même ; il a réhabilité la doctrine du Saint-Esprit, et par là redonné une substance à ces mots, depuis longtemps vides et morts, de *régénération* et de *conversion*... Dès lors, le christianisme a formé une chaîne dans la pensée, une chaîne dans la vie et s'est montré impérieux à l'égard de l'une et de l'autre ». Le principe de cette rénova-

tion, c'est la Parole divine réhabilitée, cette Parole qui, dès « qu'elle retrouve dans les cœurs un respect digne d'elle, ramène invariablement dans l'Eglise les mêmes convictions, le même Christ, le même Dieu » (p. 138 s.).

A la question : « Qu'est-ce que la prédication a reçu du mouvement religieux ? » Vinet peut maintenant répondre. Nous ne pouvons songer à résumer l'exposé vigoureux et nuancé au cours duquel Vinet dresse du Réveil sur terre vaudoise un portrait de plus en plus poussé. Il faudrait tout citer de ces pages où les réserves les plus franches alternent avec les acquiescements les plus fermes et les appréciations les plus pénétrantes. Nous croyons pouvoir ramener les observations de Vinet à trois traits essentiels : la prédication est devenue plus biblique ; elle est devenue plus systématique ; elle est devenue plus nettement évangélique.

La prédication est devenue plus biblique : « Expliquer l'Écriture sainte et, autant que possible, l'expliquer par elle-même, a paru, comme aux premiers jours de l'Eglise, la plus prochaine mission du prédicateur ; l'Évangile a coulé à pleins bords dans nos églises... le charme de son éternelle nouveauté s'est fait sentir aux plus insensibles... ses déclarations les plus austères se sont trouvées moins scandalisantes que nos discours les plus ménageants ; et la prédication, quand elle s'est pénétrée de cette fraîche saveur, a paru gagner en douceur aussi bien qu'en autorité » (p. 140).

La prédication est devenue plus systématique : « Chaque vérité, dans un système qui est la vérité même, appelle une autre vérité comme complément ou comme appui, tant qu'enfin la chaîne parcourue ait rejoint indissolublement l'infini de notre misère à l'infini de la sagesse et de la bonté divines » (p. 141). « Il se peut », ajoute Vinet, « que dans le contentement de pouvoir raisonner sa religion, on l'ait quelquefois un peu trop raisonnée ; il se peut qu'on ait trop voulu la tirer, corps et âme, des abstractions de la dialectique, et que, l'effet s'assortissant à la cause, on ait procuré un certain nombre de conversions plus intellectuelles que morales ; il se peut même qu'on ait essayé de perfectionner la logique divine... qu'un peu de ce rationalisme, si vivement attaqué par l'orthodoxie, soit un des caractères de l'orthodoxie nouvelle » (p. 142).

Mais ces abus ne doivent pas diminuer les mérites d'un enseignement plus systématique. Quand, sur un même point, la logique du cœur, celle de la conscience et celle de l'intelligence se rencontrent

et se coalisent, de quel poids ne pèseront-elles pas sur l'homme, sur sa volonté ? Celle-ci « n'est-elle pas d'avance absorbée dans ce qui absorbe l'homme tout entier ? »

La prédication est devenue plus nettement évangélique. L'Évangile ne partage-t-il pas l'humanité « en amis et en adversaires de la vérité, et toute la vie en deux ères profondément distinctes, celle de l'homme naturel et celle de l'homme nouveau, le règne de la chair et le règne de l'esprit ? » Le *Réveil* a rendu au mot *conversion* son sens de « résurrection de tout l'homme, arraché à la plus radicale des erreurs et rendu à la plus fondamentale des vérités » (p. 143). Dès lors, la prédication chrétienne a retrouvé le vrai visage de Jésus-Christ, la sainte face meurtrie du Sauveur. Elle annonce désormais autre chose que l'exemple et l'enseignement du Maître, ou plutôt elle les annonce autrement, en dénonçant une misère de chaque individu qui ne peut être guérie que par un retour individuel à la vérité et à la vie, une acceptation personnelle du message de la grâce.

« La parole du prédicateur », dit Vinet, « est devenue plus énergique, plus vive, plus incisive... De là, dans nos temples, cette surprise vive et cette frayeur, comme si un nouvel Évangile était annoncé... de là cette rumeur dans la société, ce trouble dans des rapports naguère tranquilles, disons tout, ces déchirements dans les familles, résultat qui se compose quelquefois, il faut le dire, des frayeurs de l'indifférence éveillée en sursaut et des brusqueries d'un zèle trop impatient. En un mot » — c'est toujours Vinet qui parle — « la prédication, au milieu de ces mêmes temples, de ces mêmes formes consacrées, sous ce même costume officiel, remontait par l'Évangile jusqu'à des âges oubliés, dont elle reproduisait la hardiesse, la véhémence et parfois la rudesse... Le pasteur, au sein de sa paroisse, apparaissait comme un missionnaire... il semblait tout à coup un étranger parmi ses ouailles... on pouvait dire de lui sans exagération et presque sans figure que « son lieu même ne le reconnaissait plus » (p. 145).

Subsidiairement Vinet signale un dernier effet du Réveil sur la prédication, qui, pour l'histoire de celle-ci dans notre petit pays, me paraît revêtir un certain intérêt. Il s'agit d'un genre de discours religieux, jusqu'alors à peu près inconnu, l'improvisation. Généreusement, Vinet l'explique par le zèle, le besoin de prêcher en temps et hors de temps, de contraindre les âmes à se déclarer. « Même les discours composés et appris », dit-il, « devinrent quelquefois, par la précipitation du travail, une seconde espèce d'improvisation. »

Parmi nous, hélas ! le genre n'a que trop prospéré, si j'ose employer cette expression qui prête à l'équivoque. Il n'est donc pas inutile de souligner en passant ce qu'en dit Vinet : « Ce qu'on appelle *méditation*, c'est-à-dire de toutes les prédications la moins *méditée*, se multiplia. L'usage, peut-être, inclina vers l'abus. On parut oublier que l'improvisation absolue ne tient son droit que de la nécessité » (p. 146).

Les innombrables discours auxquels nos pasteurs sont actuellement obligés, sans que l'on ose avancer toujours pour leur excuse, et pour celle de leurs auditeurs, l'impatiente ferveur où Vinet puisait son indulgence, m'engagent à citer le sage conseil qui sert de conclusion à tout le passage : « Peut-être qu'aujourd'hui, satisfaits de nous être assuré par l'exercice une aptitude qui nous manquait, nous nous croirons obligés par la gravité des sujets de la chaire ou de cultiver cette aptitude avec un soin extrême, ou d'en réserver l'usage pour les circonstances qui le commandent, n'en permettant l'exercice habituel qu'à ces talents spéciaux et complets dont l'exemple ne tire point à conséquence, parce que leur force, en se déployant, nous enseigne malgré nous l'utile secret de notre faiblesse » (p. 147).

Nous arrivons à la dernière question : Qu'est-ce que la prédication peut apporter au mouvement religieux ? Cette dernière partie du discours de Vinet renferme des remarques qu'il nous sera plus facile de résumer, à cause de leur actualité même. Que ces remarques soient actuelles, personne, sans doute, ne s'en étonnera. La manière dont Vinet a compris le Réveil, la générosité qu'il a mise à le revêtir, à l'enrichir, à le parfaire de sa propre compréhension de l'Évangile ; la clairvoyance avec laquelle il a signalé certaines de ses faiblesses, en un mot, la mesure de son jugement doublée d'une piété résolue à tout comprendre, voilà qui nous place non pas tant en face du Réveil qu'en face de l'Évangile lui-même, et de l'Évangile tout entier.

La prédication doit servir le mouvement religieux « en le perfectionnant et en l'accréditant ». Vinet entend par là que l'Évangile prêché, prêché dans son entier, *doit* rencontrer l'assentiment des âmes. L'homme s'oppose naturellement à la vérité salutaire, c'est vrai ; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est « la parfaite humanité du christianisme... L'Évangile est la raison même, c'est pour cela qu'il nous gagne ; l'Évangile est la raison même, c'est pour cela qu'il nous repousse. Quoi qu'il en soit, sa force est de se montrer tel qu'il est » (p. 149). « Ainsi, la prédication, fidèle à sa mission,... continuera à

publier ces doctrines qui abaissent toute hauteur humaine devant le conseil de Dieu; elle annoncera ce Dieu en terre, ce Dieu en croix, éternelle folie aux Grecs de tous les lieux, scandale éternel aux Juifs de tous les âges; elle proclamera, comme condition unique du salut, cette nouvelle naissance dont la nécessité soulève tout ce qu'il y a d'orgueil au fond de l'âme humaine, périlleuse prédication qui, dans le monde, irrite les plus débonnaires et fait rire de pitié les plus ignorants. Cette voie, toute semée d'épines, est la bonne; que la prédication y marche toujours! Mais fidèle, dans tous les sens, à l'exemple du Maître, qu'elle se rattache toujours plus aux caractères de l'humanité et aux caractères du temps » (p. 150).

Vinet souligne avec force que l'époque présente, la sienne, demande que la philosophie du christianisme soit mise en relief. Ce qu'elle attend, ce n'est pas tant « l'exposition des preuves externes de la religion, que la démonstration de la cohérence interne, et de la convenance de tout son ensemble avec l'ensemble des choses du cœur et des affaires humaines. Elle demande compte au christianisme de sa philosophie. Ce n'est pas, messieurs, une philosophie qu'elle veuille obtenir en échange du christianisme, mais une philosophie qu'elle veut recevoir des mains du christianisme » (p. 151).

Cette philosophie du christianisme, on l'a compris, ne désigne point un système au sens où l'on serait tenté de l'entendre aujourd'hui. Vinet veut dire que l'Évangile est « d'accord avec lui-même et avec notre nature, qu'il est humain, simple, conséquent, pratique ». Que le prédicateur fasse abonder dans ses discours la morale qui abonde dans l'Évangile. « Tous les jours il entend le monde demander qu'on lui prêche la morale : qu'il ne repousse pas cette réclamation en dédain des motifs qui peuvent l'avoir inspirée ; elle est fondée en droit, elle mérite à la fois d'être rectifiée et satisfaite ; que le prédicateur fasse l'un et l'autre ; que, dans ses discours, la morale se mette au large sur sa base consolidée ; qu'il nous montre avec un soin égal que la morale est tout dogme et que le dogme est tout morale ; que l'une fasse abonder l'autre... Qu'en un mot le ministre de l'Évangile se remette en possession de son ancienne prérogative, d'être le confident le plus intime du cœur humain, le plus instructif et le plus pratique des moralistes » (p. 153).

Vinet en vient à la forme de la prédication, pour laquelle — est-il besoin de le dire ? — il réclame la précision et la pureté du langage. La religion « est le centre de toutes les idées civilisatrices... Elle fait

descendre du haut des chaires, dans les sillons de la société, les semences de la civilisation, qui n'est autre chose que la perfection relative de la condition humaine ». Que la prédication ne donne pas lieu de croire, « par l'uniformité de son accent, par une dignité arrangée... par la fuite affectée de certains détails et de certaines allusions, en un mot par je ne sais quelle excentricité, qu'elle habite fort loin dans le vide, et que commencer d'être chrétien c'est cesser d'être homme » (p. 155).

Vinet s'élève donc contre les formes traditionnelles de la prédication. Notre âge est las du cérémonial arbitraire ou inintelligible, et la prédication chrétienne peut être familière, sans cesser d'être auguste. Le christianisme n'a que faire « des précautions destinées à dissimuler la vraie forme des choses... Tout vie et tout substance, seul objet absolument sérieux et solide parmi ceux qui nous préoccupent, le christianisme gagne tout à se produire sans voile » (p. 158).

Qui ne connaît la célèbre apostrophe : « Prédicateurs ! votre affaire est une affaire ; plus encore que les tribuns et les avocats, vous êtes avocats et tribuns ; soyez l'un et l'autre ; que votre chaire vous soit, tour à tour, une tribune et un barreau ; que votre parole soit une action, dirigée vers un but prochain ; que vos auditeurs ne viennent pas tant écouter un discours que recevoir un message ; saisissez-vous, saisissez-les de tous les avantages attachés aux sujets de la chaire ; votre éloquence a plus de côtés naïfs et plus de teintes vives que celle du tribun ou de l'avocat ; rien ne la condamne à l'abstraction, tout la pousse vers les faits sensibles. Votre religion a été une histoire avant de devenir une idée ; et aujourd'hui, après une trop longue stagnation, le lac redevient fleuve, l'idée redevient histoire » (p. 158).

Vinet réclame pour la prédication des faits et des récits, montrant que le christianisme est vivant et que la religion est chose humaine. « Je ne voudrais point », conclut-il, « rassasier les imaginations, ni même les amuser. Je n'irais pas, de préférence, chercher au delà des mers et sous des ciels inconnus, des scènes extraordinaires. Je prendrais souvent, ce me semble, au plus près de moi, dans l'enceinte de notre pays et de nos mœurs, des faits sérieux et simples ; je les choiserais modestes, obscurs, intérieurs ; je citerais, si je le pouvais, des vies plutôt que des actes ; je n'étendrais qu'à propos et par intervalles l'horizon de mon auditoire, je ferais tout pour que la religion que je lui annonce prît peu à peu à ses yeux l'aspect d'une affaire et d'une affaire pressante ; je ne craindrais pas d'en faire au besoin l'affaire du pays, de la commune, du lieu ; mais je ne toucherais que discrètement

à ces côtés, de peur de faire oublier l'intérêt de l'individu dans celui de la société, et la question éternelle dans la question locale et transitoire » (p. 159 s.).

Le discours se termine par quelques considérations fort émouvantes sur la gravité de la vocation à laquelle Vinet a cru devoir répondre, par un appel à la confiance des étudiants et par l'expression de sa reconnaissance envers les autorités politiques et académiques. « J'ai vu », dit-il, « mon lieu natal, après vingt ans, me reconnaître et me redemander, et trois corps à la fois, au-dessus desquels il n'y en a point parmi nous de plus considérables ni de plus considérés, s'entendre pour me rattacher à mon pays par les liens les plus honorables ».

* * *

Cart déclare que « l'effet de ce discours fut grand ». Rambert avait dit : « L'effet de ce discours fut immense, il en fut parlé comme d'un événement ». Nous pensons tous que ces effets étaient mérités et, certainement aussi, attendus. Mais, curieux d'en retrouver l'écho dans les journaux du temps, nous avons éprouvé une surprise dont vous nous permettrez de vous faire part.

Quand on pense aux agitations du monde religieux d'alors, dans notre petit pays, au désaccord des volontés, à la redoutable tension des esprits, aux orages à peine calmés, qui grondent encore sourdement et bientôt se déchaîneront de nouveau avec une violence accrue, on reste stupéfait devant les quelques documents publiés relatifs à l'installation de Vinet. Ainsi, qui pourrait croire, à lire le discours de M. Jaquet, président du Conseil d'Etat, que huit ans auparavant ce même Conseil avait frappé Vinet d'une amende, et que deux de ses membres au moins, MM. de la Harpe et Jan, avaient participé à cette condamnation ! Le discours de M. Jaquet, bref mais parfaitement chaleureux, n'offre nulle part trace du moindre sous-entendu. Nul soupçon, non plus, dans le fait qu'au dernier moment M. Jaquet remplace M. de la Harpe pris d'une grave indisposition. Pourquoi cette indisposition aurait-elle été simulée ? Le Conseil d'Etat était libre de désigner son délégué à la cérémonie académique, et celui-ci avait toute liberté de se récuser. Le discours du recteur J.-J. Porchat respire la santé intellectuelle et morale, la joie de vivre, et l'on devine, à l'excellente peinture qu'il nous présente du professeur de théologie pratique, que son modèle n'est pas loin et qu'il l'aime de tout son cœur.

Même surprise à la lecture des « feuilles » d'alors. Le *Nouvelliste Vaudois*, dans son numéro du 2 mai, annonçant l'appel du Conseil d'Etat à M. Vinet, professeur à Bâle, dit ceci : « On ne saurait qu'applaudir à ce choix. M. Vinet, qui a refusé des offres bien plus brillantes qui lui ont été faites ailleurs, est une précieuse acquisition pour notre Académie, sur laquelle sans contredit il jettera un grand lustre. Tout le monde, il est vrai, ne partage pas son point de vue, mais ce que quelques penseurs chrétiens peuvent regretter en lui tient précisément à ses rares et éminentes qualités. Nous laissons de côté les opinions politiques de M. Vinet parce que la vocation qui lui a été adressée ne saurait avoir aucun rapport avec la politique ». Ces deux dernières phrases, l'avant-dernière surtout, assez énigmatique, représentent ce que nous avons lu de plus piquant sous la plume des rédacteurs d'alors.

La *Gazette de Lausanne*, dans son numéro du 31 octobre, consacre un article au professeur Leresche, titulaire et démissionnaire de la chaire reprise par Vinet. L'article se termine par ces mots : « L'appel adressé à M. le professeur Vinet devait obtenir l'approbation publique et l'a obtenue ; il n'est pas un Vaudois qui ne se réjouisse de l'avenir que son retour au milieu de nous promet à notre faculté de théologie ».

Sur la cérémonie d'installation elle-même, la *Gazette* du 7 novembre a seize lignes qui, après l'énumération des diverses autorités présentes et des discours entendus, se terminent ainsi : « Le récipiendaire a prononcé sur l'éloquence sacrée, objet principal de son enseignement, un discours qui a vivement captivé l'attention ».

A quoi le rédacteur ajoute : « Nous avons été mis dans la confidence d'une petite fête donnée le soir à M. Vinet par ses nouveaux collègues, et qui a dignement terminé la journée de cette solennité académique. Les nobles vœux et les nobles espérances n'ont pas manqué dans cette réunion. La poésie s'est chargée de les exprimer. Nous donnons en feuilleton des strophes de M. Porchat qui ont trouvé beaucoup de sympathie ».

Voici ces strophes, réimprimées dans les *Souvenirs poétiques* de Jean-Jacques Porchat, intitulées « Les beaux jours » et accompagnées d'un sous-titre : Couplets pour l'installation d'Alexandre Vinet, chantés le 1^{er} novembre 1837 dans le repas offert à notre confrère :

Déjà vous fuyez ce rivage,
 Oiseaux chéris, peuple léger !
 Adieu donc, amis de passage,
 Pour vous c'est plaisir de changer.
 Cependant au nid plus fidèle
 Un frère vers nous prend son cours.
 Ne croyons plus à l'hirondelle :
 Le voici, voici les beaux jours.

Quand de sa parole éloquente
 L'écho m'apportait quelques sons,
 « Pourquoi, disais-je, est-elle absente ?
 Elle est nôtre et nous languissons !
 Ah ! qu'il revienne et que son zèle
 Au ciel adresse nos amours !
 Je veux y monter sur son aile.
 Le voici, voici mes beaux jours. »

En vain la terre est un passage :
 Ce grand ciel, dernier rendez-vous,
 Contemplé du natal rivage,
 Même aux saints paraissait plus doux.
 Ami, si quelque mal te presse,
 Il n'est pas de meilleur secours ;
 Ta force est où fut ta jeunesse :
 Te voici, voici tes beaux jours.

Mais que la cité soit bénie
 Qui nous avait fait ce larcin !
 Elle aima les fleurs du génie
 Qu'elle vit éclore en son sein ;
 C'est à bon droit que sa tendresse
 Les envie à nos alentours ;
 Mais enfin, tout change et tout cesse :
 Après vous, à nous les beaux jours.

On l'a dit, le Vaudois n'est pas artiste ; et les vers de Porchat n'ébranleront point cette déclaration. Aussi bien ne les avons-nous cités que pour parfaire cette atmosphère d'idylle pastorale — qu'on me passe le mot — où l'installation de Vinet semble se dérouler.

Mais voici un autre ton : le *Nouvelliste Vaudois* du 3 novembre, après le récit de la cérémonie et quelques données brèves et précises sur le discours de Vinet, publie une correspondance d'abonné qui, je l'avoue, après tant d'accords harmonieux, m'a fort désagréablement troublé. C'est comme un coin de rideau malencontreusement soulevé sur quelque objet qu'on entendait voiler, ou encore comme l'intrusion d'un atrabilaire dans une société jusqu'alors aimable et paisible.

« Le gouvernement de 1830 », écrit cet intrus, « s'acquitte de bonne grâce des dettes d'honneur que lui a légué l'ancien gouvernement. Il y a déjà quelques années qu'une loi qui organisait chez nous la persécution, a été révoquée. Aujourd'hui, nous venons d'assister à l'installation dans notre Académie de M. le professeur Vinet, le défenseur des persécutés. Il y a près de huit ans qu'un mémoire du Conseil d'Etat cherchait à établir que les doctrines de l'honorable professeur étaient destructives de l'ordre social. Qui aurait pensé alors que le Conseil d'Etat, à peu près le même dans son personnel, appellerait un jour à l'unanimité M. Vinet, comme l'homme de son choix le plus capable de former nos jeunes ecclésiastiques dans l'une des parties les plus importantes de leur ministère. Certes, il y a là matière à bien des réflexions. On y voit que la vérité n'est pas le monopole des corps constitués, qu'elle se fait jour à travers les obstacles et que rien au monde ne la sert autant que la liberté. On y voit que ces antipathies, qui naissent des passions politiques, sont bien dangereuses, et que c'est agir bien sagement que d'en garantir les hommes et les corps qui ont pour mission la recherche de la vérité. »

« La cérémonie de l'installation a été imposante. Un public nombreux et recueilli a prouvé à M. Vinet avec quelle joie nous le revoyons au milieu de nous, combien nous sommes fiers de le posséder, et que les tristes persécutions auxquelles il a été en butte, dans sa patrie, toujours désavouées par ses concitoyens, seront pour lui un nouveau titre à leur affection. »

« Le membre du Conseil d'Etat qui avait accepté la charge d'installer M. Vinet n'ayant pu pour indisposition s'acquitter de cette fonction, il a été remplacé par un de ses collègues qui a soutenu la dignité du corps par beaucoup de brièveté. »

« Le recteur de l'Académie, mieux placé pour apprécier l'importante acquisition que nous faisons dans la personne de M. Vinet, s'est acquitté avec bonheur de cette tâche. Il y a mis l'élégance et la grâce que nous lui connaissons. »

« Que dire de M. Vinet lui-même ! Pour juger cet esprit vaste et profond, il faudrait être doué de son génie. Quelle pureté de goût et de style ! Nous le savions déjà, quand M. Vinet s'adresse à un auditoire, il sait mettre de côté cette brillante métaphore qui obscurcit parfois ses morceaux de critique (!). L'enchaînement et la suite de ses idées captive (*sic*) l'attention, malgré l'absence de cet extérieur oratoire (?) que ne comporte point l'usage des discours académiques. Quelle conviction dans ses paroles ! Peut-on s'empêcher de dire en l'entendant : quels hommes sont ceux que fait le christianisme ! C'est au christianisme que M. Vinet rattache pour l'avenir toute vraie civilisation. Nous pensons comme lui, et peut-être que plusieurs amis de la philosophie du dernier siècle, frappés de cet accent de vérité et de cette haute raison de M. Vinet, se sont dit en l'écoutant, que le christianisme vaut bien la peine qu'on l'examine avec cette gravité dont M. Vinet donne lui-même l'exemple. »

Je m'en voudrais de commenter cette prose aigre-douce, où son auteur semble s'être emparé, pour son usage exclusif — et particulier — de la parole pourtant profonde de l'apôtre : *L'homme spirituel juge de toutes choses et il n'est lui-même jugé par personne*. Si j'ai, à votre intention et non sans impatience, recopié cette diatribe, c'est pour ce qu'elle nous aide à comprendre. Elle nous rappelle la gravité des temps, les forces contraires qui ne pouvaient manquer de s'affronter, et nous montre une des composantes de l'orage qui se prépare : Vinet devait compter non seulement avec les adversaires du mouvement qu'il venait de peindre, mais aussi avec nombre de ses partisans, ou soi-disant tels, qui n'avaient ni sa grandeur d'âme, ni sa vivante piété, ni surtout ce cœur profond forcément blessé par l'insuffisance de ces hommes moyens que nous sommes tous, ou presque tous. « J'ai plus qu'il ne faut aux dix doigts de mes deux mains », écrivait-il, « pour compter dans le pays ceux qui pensent comme moi... J'ai déjà perdu des amis qui semblaient devoir m'appartenir toujours. Nous ne nous sommes point offensés, point contredits : ils se sont retirés à petit bruit : et à présent, nous nous sommes, les uns aux autres, plus étrangers que si nous ne nous étions jamais connus. » Et dire que Vinet était le plus débonnaire des hommes, « célèbre par sa modestie, sa modération, sa charité » ! Mais il était en même temps le plus perspicace, le plus pénétrant des esprits, et l'on tremble pour lui, pour ce qu'il a dû souffrir, s'il est vrai, comme le prétend Astié, que « ceux qui ont cru l'admirer, l'honorer de la meilleure foi du monde, n'y ont réussi qu'en

le contemplant au travers du prisme de leurs préjugés, c'est-à-dire, en le faisant descendre à leur niveau ».

* * *

« Esclave, tends les mains aux glorieuses chaînes
Que les élus du ciel portent jusqu'au tombeau ! »

Cette admirable apostrophe devient poignante lorsqu'on pense à celui qui l'a lancée et à ces chaînes de la douleur qui ont pesé sur lui, mêlées à ces autres chaînes, celles d'un cœur donné d'avance et sans restriction à tous les appels de l'Esprit.

Quand un pasteur de Bâle conduisit mon vénéré prédécesseur, Alexis de Loës, dans la pauvre rue, devant la misérable maison où Vinet vécut des années, de Loës — c'est le pasteur de Bâle qui me l'a raconté — de Loës s'arrêta stupéfait, les larmes aux yeux, en s'écriant : « O mon pauvre Vinet ! ô mon cher Vinet ! »

J'ai passé l'autre jour près d'une de ses autres demeures, la dernière, sur cette terrasse de Muraz où Clarens met dormir ses morts. Au mystère du cimetière, mystère de la souffrance et de la mort, les lignes du paysage, qui se composent comme un cantique, répondaient en chantant le mystère de la vie, l'espérance invincible à jamais liée ici-bas à la foi et à l'amour. Au-dessus des brumes de l'automne, la plus noble de nos montagnes dessinait dans la lumière cette arête qui semble une aile, déployée pour un sublime essor. Et j'y ai lu la symbolique présence du plus grand des fils de notre terre, si, comme nous le croyons, c'est être grand que d'avoir, par l'effort de son âme, élevé de plusieurs degrés la spiritualité de tout un peuple.

Gabriel CHAMOREL.